

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 14 mars 2022 à 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Claudie Lacelle, Normand Latreille, Émilie Tessier, Yves Desjardins, Suzanne Parisé, Luc Diotte, et par vidéo-conférence, Véronie Whear, formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

A-22-03-14

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Claudie Lacelle propose, appuyé par madame la conseillère Émilie Tessier d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

A-22-03-15

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Suzanne Parisé propose, appuyé par madame la conseillère Véronie Whear, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-22-03-16

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 JANVIER 2022

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 24 janvier 2022, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Madame la conseillère Claudie Lacelle propose, appuyé par Madame la conseillère Suzanne Parisé, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 24 janvier 2022.

ADOPTÉE.

A-22-03-17

**SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE VENTE ENTRE
L'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER ET CRÉMATORIUM
L'ENVOLEE INC.**

Madame la conseillère Claudie Lacelle propose, appuyé par madame la conseillère Émilie Tessier, d'autoriser la signature d'une promesse de vente en faveur de Crématorium L'Envolée inc., d'une partie du lot numéro 6 466 700 au cadastre officiel du Québec, ayant une superficie de 3 700 m².

ADOPTÉE.

A-22-03-18

**DÉLÉGUER UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE AU SEIN DE L'OFFICE
MUNICIPALE D'HABITATION**

Monsieur le conseiller Normand Latreille propose, appuyé par Madame la conseillère Suzanne Parisé de nommer madame Claudie Lacelle représentante de la Ville au sein de l'Office municipale d'habitation pour l'année 2022.

ADOPTÉE.

A-22-03-19

**ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2021 EN LIEN AVEC
LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE
DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

CONSIDÉRANT que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;

CONSIDÉRANT que le rapport d'activités 2021 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de l'agglomération de Mont-Laurier en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma;

EN CONSÉQUENCE, madame la conseillère Émilie Tessier propose, appuyé par monsieur le conseiller Luc Diotte, d'adopter, tel que déposé, le rapport d'activités 2021 en lien avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie, pour transmission au ministère de la Sécurité publique par la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE..

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-22-03-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Claudie Lacelle propose, appuyé par monsieur le conseiller Luc Diotte que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire